

1. Principes généraux

A. Avant l'édition d'indicateurs d'activité

Sur le fonds documentaire

L'édition d'indicateurs d'activité sur le fonds documentaire suppose :

- d'avoir informatisé l'intégralité du fonds ;
- d'avoir renseigné à la saisie les champs concernés ;
- d'avoir désherbé régulièrement ;
- de procéder une fois par an au récolement du fonds documentaire ;
- d'avoir corrigé la base documentaire, en conséquence.

Sur les prêts et les emprunteurs :

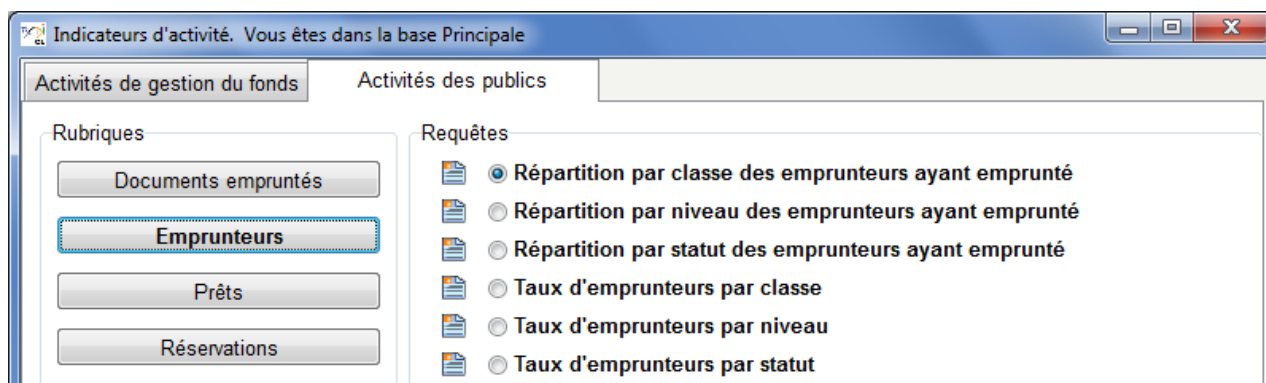
L'édition d'indicateurs d'activité sur les prêts et emprunteurs suppose d'avoir :

- enregistré tous ses prêts ;
- inséré la totalité des emprunteurs.

B. Pendant l'édition d'indicateurs d'activité

L'idéal est de travailler lors des fermetures du centre de documentation au public, voire sur une copie de la base en local. Dans tous les cas, *aucune opération (prêt, saisie...)* ne doit avoir lieu lors de l'édition des indicateurs d'activité.

2. Le menu Indicateurs d'activités



Ce menu permet de construire des indicateurs d'activités du centre de documentation. Ces indicateurs sont autant d'éléments d'analyse pour alimenter et/ou faire évoluer la politique documentaire.

Il permet d'établir des statistiques sur les activités de gestion du fonds (*Acquisitions, Désherbage, Etat du fonds, Valeur patrimoniale*) et des publics (*Documents empruntés, Emprunteurs, Prêts, Réservations*) : par exemple, la répartition des exemplaires par support et par périodes de parution, le taux d'emprunteurs par statut ...

Il est, en outre, possible, pour certains indicateurs, de préciser les critères de répartition et/ou la période sur laquelle doivent porter les statistiques :

Répartition des prêts : Choisir au moins un critère.

Répartir par :

- Aucun
- Statut
- Classe

Et par :

- Aucun
- Cote
- Mois
- Nature
- Support
- Type nature

Ces indicateurs « clés en main » sont élaborés, notamment, à partir de la norme NF ISO 11620 sur les Indicateurs de performance des bibliothèques, et des demandes des utilisateurs.

Référence :

Information et documentation.- Indicateurs de performance des bibliothèques. – La défense : AFNOR, 2008.- Norme NF ISO 11620, octobre 2008. Indice de classement : Z 48-005
 ISBN : 555-2-12-000189-4

Chaque indicateur d'activité est une macro-procédure (Equation de recherche / Format de sortie / Critères de classement) qu'il est impossible à modifier dans ce menu.

En revanche, les résultats peuvent être enregistrés (dans le répertoire « temp » de BCDI, par défaut) voire exportés vers un tableur (Excel de Microsoft Office, Calc d'Open Office...). Il est alors possible de les modifier (suppression des informations inutiles) et de les exploiter (représentation graphique).

Certains indicateurs d'activité (par exemple, la répartition par statut/catégorie des emprunteurs ayant emprunté) proposent, par défaut, une représentation graphique.

